

MAIRIE DE SAINT-PRIX
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 6 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le 6 avril 2023, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Prix se sont réunis en salle de la Mairie, sous la Présidence de M.Gauchier Max ,Maire.

Présents : M.GAUCHIER Max ,Maire , Mme CHARRÉ Isabelle , Adjoint ,M.GUIZOUT Fabrice , Adjoint ,Mme BLACHE Jessica , ,Mme FRACHISSE Ginette, M.MAISONNIAC Jackie, M.METTON Jérémy .Mme REDON Dominique ,M.REDON Charles

REPRESENTÉ : Mr BELLERRE Raphael par Mr GUIZOUT Fabrice

ABSENT :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : FRACHISSE Ginette

Objet : vote du compte de gestion budget eau 2022

N° 2023-009

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mr Jean Claude RANC à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis vote en même temps que le compte administratif.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2022, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Objet : vote du compte administratif du budget eau 2022

N°2023-010

Le Maire s'étant retiré lors du vote, le Conseil Municipal vote le compte administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 003 201,81
	Réalisé :	657 813,10
	Reste à réaliser :	155 815,30
Recettes	Prévu :	1 003 201,81
	Réalisé :	787 372,86
	Reste à réaliser :	178 008,78

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	62 000,00
	Réalisé :	32 620,10
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	62 000,00
	Réalisé :	63 512,69
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	129 559,76
Fonctionnement :	30 892,59
Résultat global :	160 452 35

Objet : Affectation des résultats budget eau 2022

N°2023-011

L'Assemblée délibérante, réuni sous la Présidence de Mme CHARRÉ Isabelle, après avoir approuvé le compte

Considérant Qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant Sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant Que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	5 407,64
- un excédent reporté de :	36 300,23
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	30 892,59
- un excédent d'investissement de :	129 559,76
- un excédent des restes à réaliser de :	22 193,48
Soit un excédent de financement de :	151 753,24

DÉCIDE D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	30 892,59
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	30 892,59
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT administratif de l'exercice 2022, le 6 avril 2023	129 559,76

Objet : vote du compte de gestion budget principal 2023

N° 2023-012

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mr Jean Claude RANC à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis vote en même temps que le compte administratif.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2022, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Objet : Vote du compte administratif du budget principal 2022

N° 2023-013

Le Maire s'étant retiré lors du vote, le Conseil Municipal

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	418 289,00
	Réalisé :	61 253,97
	Reste à réaliser :	4 800,00
Recettes	Prévu :	418 289,00
	Réalisé :	36 189,52
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	597 100,00
	Réalisé :	175 737,83
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	597 100,00
	Réalisé :	605 804,02
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-25 064,45
Fonctionnement :	430 066,19
Résultat global :	405 001,74

Objet : Affectation des résultats budget principal 2022

N° 2023-014

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme CHARRÉ Isabelle, après avoir approuvé le compte administratif 2022, le 6 avril 2023

Considérant Qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant Sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant Que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 100 111,29

- un excédent reporté de : 329 954,90

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 430 066,19

- un déficit d'investissement de : 25 064,45

- un déficit des restes à réaliser de : 4 800,00

Soit un besoin de financement de : 29 864,45

DÉCIDE D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT 430 066,19

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 29 864,45

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 400 201,74

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 25 064,45

Objet : Vote des taux d'imposition 2023

N° 2023-015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe les taux d'imposition 2023 comme il suit :

Taxe foncière bâtie : 33,29 %
Taxe foncière non bâtie : 84,22 %
Taxe d'habitation : 7,25 %

Objet : Vote du budget primitif 2023 budget principal

N° 2023-016

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 1 413 197,00

Recettes : 1 417 997,00

Fonctionnement

Dépenses : 678 239,00

Recettes : 678 239,00

Pour rappel, total
budget :

Investissement

Dépenses : 1 417 997,00 (dont 4 800,00 de RAR)
Recettes : 1 417 997,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 678 239,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 678 239,00 (dont 0,00 de RAR)

VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2023

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence du Maire

Le Conseil municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de
l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 336 903,24

Recettes : 314 709,76

Fonctionnement

Dépenses : 224 450,00

Recettes : 224 450,00

Pour rappel, total
budget :

Investissement

Dépenses : 492 718,54 (dont 155 815,30 de RAR)

Recettes : 492 718,54 (dont 178 008,78 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 224 450,00 (dont 0,00 de RAR)

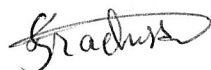
Recettes : 224 450,00 (dont 0,00 de RAR)

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de Séance

Mme FRACHISSE Ginette



Fait le 14 avril 2023

Le Maire, Mr GAUCHIER Max

